

13.1 Dette et déficit publics

En 2012, le **déficit public notifié** s'établit à 97,6 milliards d'euros, soit 4,8 % du **produit intérieur brut (PIB)**. Par rapport à 2011, il se réduit de 7,8 milliards d'euros, en raison d'une augmentation des recettes plus rapide que celle des dépenses. En part de PIB, les recettes publiques augmentent de 1,2 point et les dépenses de 0,8 point. La réduction du déficit public est imputable essentiellement à l'État (- 7,7 milliards) et, dans une moindre mesure, aux administrations de sécurité sociale (- 1,4 milliard). Dans le même temps, le déficit des **administrations publiques locales** s'accroît de 1,6 milliard et celui des **organismes divers d'administration centrale (ODAC)** est quasiment stable.

La **dette publique au sens de Maastricht** s'élève à 1 833,8 milliards d'euros fin 2012 après 1 716,9 milliards un an plus tôt. Elle représente 90,2 % du PIB, contre 85,8 % fin 2011. La **dette publique nette** progresse moins rapidement : elle s'établit à 82,4 % du PIB, après 78,7 % en 2011, soit une hausse de 3,7 points. Cette moindre hausse provient pour l'essentiel des prêts accordés aux pays en difficulté de la zone euro, via le Fonds européen de stabilité financière, sans effet sur la dette nette.

La part de l'État dans la dette publique s'établit à 1 439,9 milliards d'euros, en hausse de 104,6 milliards. Cette augmentation est supérieure à son **besoin de financement** (80,0 milliards d'euros). Le surplus de dette résulte principalement des prêts accordés aux

pays de la **zone euro**. La contribution des administrations publiques locales à la dette publique, constituée principalement de crédits à long terme, atteint 173,7 milliards d'euros. Elle augmente de 7,1 milliards d'euros par rapport à fin 2011, en lien avec la dégradation de leur besoin de financement, qui atteint 3,1 milliards d'euros en 2012, du fait d'un accroissement de 4,1 milliards de leurs dépôts au Trésor. La contribution des organismes de sécurité sociale augmente de 5,7 milliards d'euros pour s'établir à 210,3 milliards à la fin 2012, une variation nettement inférieure à leur besoin de financement (12,6 milliards) : la trésorerie des administrations de sécurité sociale, très excédentaire fin 2011, diminue en 2012.

Le déficit public se réduit en termes absolus en 2012 par rapport à 2011, tant dans la zone euro que dans l'Union européenne à 28, tandis que la dette publique augmente. Le ratio du déficit public par rapport au PIB baisse dans la zone euro, passant de 4,2 % en 2011 à 3,7 %, et dans l'Union européenne à 28, passant de 4,4 % à 3,9 %. Entre 2011 et 2012, le ratio des dépenses publiques progresse dans les deux zones. À la fin de 2012, les plus bas niveaux de dette publique par rapport au PIB sont relevés en Estonie, en Bulgarie, au Luxembourg et en Roumanie. Quatorze États membres affichent un ratio de dette publique supérieur à 60 % du PIB, les plus importants étant enregistrés en Grèce, en Italie, au Portugal et en Irlande. ■

Définitions

Déficit public notifié : correspond au « besoin de financement des administrations publiques » au sens de la comptabilité nationale modifié des flux d'intérêts liés aux opérations de *swaps* effectuées par les administrations publiques (celles-ci sont considérées comme des opérations financières par les comptes nationaux et non comme des intérêts). Ces opérations de *swaps* d'intérêts ont pour objectif de réduire la charge de la dette. Le déficit public est notifié à la Commission européenne deux fois par an (fin mars et fin septembre).

Dette publique nette : correspond à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, des crédits et des titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

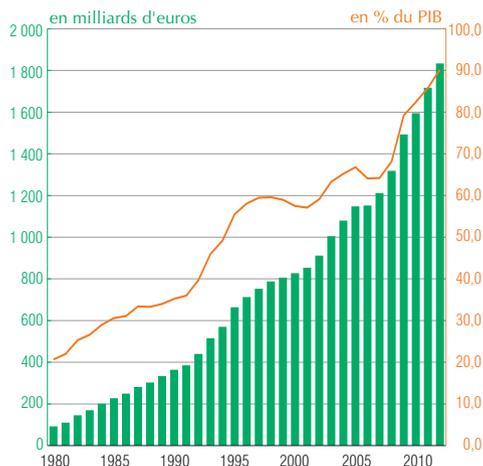
Administrations publiques, capacité et besoin de financement, contribution à la dette, dette publique notifiée, organismes divers d'administration centrale (ODAC), produit intérieur brut (PIB), Traité de Maastricht, zone euro : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Déficit public de la zone euro et de l'UE28 respectivement de 3,7 % et 3,9 % du PIB », *communiqué de presse* n° 152, Eurostat, octobre 2013.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2013.
- « Les comptes des administrations publiques en 2012 », *Insee Première* n° 1446, mai 2013.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Dette publique au sens de Maastricht de 1980 à 2012



Note : dette publique au 31 décembre.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Principaux ratios de finances publiques

en % du PIB

	2009	2010 (r)	2011 (r)	2012
Déficit public notifié ¹	-7,5	-7,1	-5,3	-4,8
Dette publique notifiée ¹	79,2	82,4	85,8	90,2
Dette publique nette ²	72,0	76,0	78,7	82,4
Recettes publiques	49,2	49,5	50,6	51,8
Dépenses publiques	56,8	56,6	55,9	56,6
Prélèvements obligatoires	42,1	42,5	43,7	45,0

1. Au sens du traité de Maastricht.
2. Dette publique notifiée diminuée de certains éléments d'actif.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

en milliards d'euros

	2009	2010 (r)	2011 (r)	2012
État	-117,1	-121,8	-87,7	-80,0
ODAC	-4,6	9,1	-2,7	-2,5
Administrations publiques locales	-5,9	-1,4	-1,5	-3,1
Administrations de sécurité sociale	-15,0	-23,3	-14,0	-12,6
Total des adm. publiques	-142,6	-137,3	-105,9	-98,3
Déficit public notifié¹	-142,2	-136,8	-105,4	-97,6

1. Au sens du traité de Maastricht.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

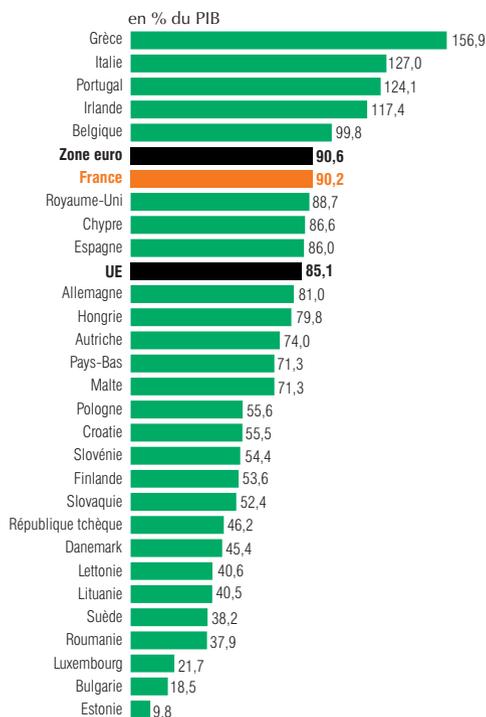
Variation de la dette au sens de Maastricht

en milliards d'euros

	2011 (r)	2012
Déficit des administrations publiques¹	105,4	97,6
Acquisitions d'actifs nettes des cessions²	13,3	38,2
Numéraires et dépôts	15,9	-6,0
Titres hors actions	-4,7	-3,8
Crédits	7,0	26,7
Actions et autres participations	-4,8	21,3
Variation du passif financier³		
Intérêts courus non échus	1,5	8,1
Changements de volume		
Changement de classement ⁴	0,7	0,9
Valorisation de la dette en devises	0,0	0,0
Solde des autres comptes à recevoir / à payer	4,0	-11,7
Variation de la dette	121,9	116,9

1. Au sens du traité de Maastricht, y c. flux de swap.
2. Hors autres comptes à recevoir.
3. Hors dette de Maastricht et autres comptes à payer.
4. Y c. autres changements de volumes.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Dette publique au sein de l'UE en 2012



Dette publique notifiée

	2011 (r)		2012	
	en milliards d'euros	en % du PIB	en milliards d'euros	en % du PIB
État	1 335,3	66,7	1 439,9	70,8
ODAC	10,4	0,5	9,9	0,5
Administrations locales	166,6	8,3	173,7	8,5
Administrations de sécurité sociale	204,6	10,2	210,3	10,3
Total des administrations publiques	1 716,9	85,8	1 833,8	90,2

Note : dette publique au sens du traité de Maastricht, au 31 décembre.
Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Note : dette publique au sens du traité de Maastricht.
Source : Eurostat.